



Accusée à tort impossibilité d'aller à la gendarmerie

Par **sorciere0208**, le **06/03/2009 à 07:30**

bonjour

j'ai été accusée à tort d'avoir utilisé une CB sur internet, la personne s'est rétractée et a avoué qu'elle avait mentit, j'ai une attestation de mon employeur qui prouve qu'au moment des faits j'étais à mon travail à + de 100kms, la gendarmerie veut quand même que je vienne les voir, hors en plus je n'ai pas de permis, et cela va m'occasionner des frais de transport, comment puis-je faire ? merci car je suis désempée et démoralisée

Par **Jean Marc**, le **06/03/2009 à 07:41**

Bonjour,

je serais vous je téléphonerai à la gendarmerie pour leur expliquer...

Il trouveront une solution

peut-être qu'ils vous proposeront de venir chez vous ! Pas facile de les recevoir chez soi, mais les gendarmes ne traquent pas que les méchants.

Bon courage

Par **inquiète04**, le **06/03/2009 à 12:46**

bonjour,

c'est hors de leur département

j'ai envie de leur envoyer une lettre RAR expliquant ma situation et en y joignant l'attestation de mon employeur, ils verront bien ma bonne foi

merci de votre aide